

TITRE DE LA COMMUNICATION

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE PRINCIPAL FACTEUR DE LA DURABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Ibrahima Bélem

INTRODUCTION

Le monde a atteint un niveau de développement et de richesse jamais égalé de nos jours. Le développement durable étant la plaque tournante des préoccupations de notre siècle, la population, les entreprises, les institutions et les gouvernements ont pris conscience des différentes problématiques entraînées par l'industrialisation à savoir : les inégalités entre les pays et entre les individus, la pauvreté croissantes etc.

Le continent africain dévasté par les conflits sociaux, les clés de la citoyenneté fournies par l'éducation semblent perdre ses valeurs alors qu'elle a son rôle à jouer dans l'élimination des discriminations sexuelles et raciales dans la défense de la paix pour une meilleure compréhension entre les peuples en vue d'une société prospère pour un développement durable.

L'éducation au développement durable s'attache à la fois aux savoirs, aux désirs d'agir et aux compétences. Ce rôle répond aux souhaits des citoyens eux-mêmes, en particulier des jeunes. Elle s'impose aujourd'hui comme élément moteur de transformation sociale qui redonne au citoyen une cohérence avec ses aspirations à savoir : protection de la nature et prévention des risques sanitaires, préservation du cadre de vie, réduction des inégalités et de la pauvreté, transmission d'un patrimoine intact aux générations futures.

L'éducation est identifiée dans la stratégie du développement durable comme un moyen pour contribuer à relever les défis qui s'imposent aux communautés afin de permettre à tous les citoyens de devenir des acteurs du développement durable tout au long de la vie. Elle apporte aussi aux jeunes générations un cadre de partenariat et de réconciliation avec l'action publique. L'ambition du développement durable est donc de trouver un équilibre entre croissance économique, équité sociale, gestion responsable de l'environnement et participation citoyenne.

Notre vision du développement durable pour l'Afrique est la suivante : « une approche pragmatique par laquelle tous les acteurs concernés par une problématique se concertent afin de trouver la solution la plus équilibrée possible à court, à moyen et à long termes, en tenant compte de tous les aspects de la situation, que ce soit au niveau social, environnemental ou économique dans une optique de modifier, façonner le comportement de ses destinataires pour plus d'équité intra et intergénérationnelle ».

Notre objectif est de faire connaître, à travers ce colloque les pratiques comportementales nouvelles afin de favoriser la compréhension, la promotion et l'engagement en matière de développement durable au niveau écoles primaires et secondaires africains grâce à l'existence

d'une structure comme l'école qui est un endroit de plus en plus pluri- ethnique et multi-culturel.

I - IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROGRAMMES

L'Éducation au développement durable (EDD) est l'ensemble des pratiques et activités qui visent à mieux préparer les jeunes et les adultes à participer activement à la vie de leur communauté tout en exerçant leurs droits et responsabilités dans la société. Elle est étroitement liée à la connaissance et à l'engagement en faveur des valeurs démocratiques communes et des institutions et procédures démocratiques qui garantissent la protection et le développement de ces valeurs.

A- Nécessité d'une éducation pour former le citoyen

L'éducation est capitale dans le changement des attitudes des populations afin qu'ils aient la capacité d'évaluer les problèmes de développement durable et de s'y attaquer pour susciter une conscience des questions écologiques et éthiques ainsi que des valeurs et des attitudes conciliables avec le développement durable pour une participation effective de la communauté aux prises de décision.

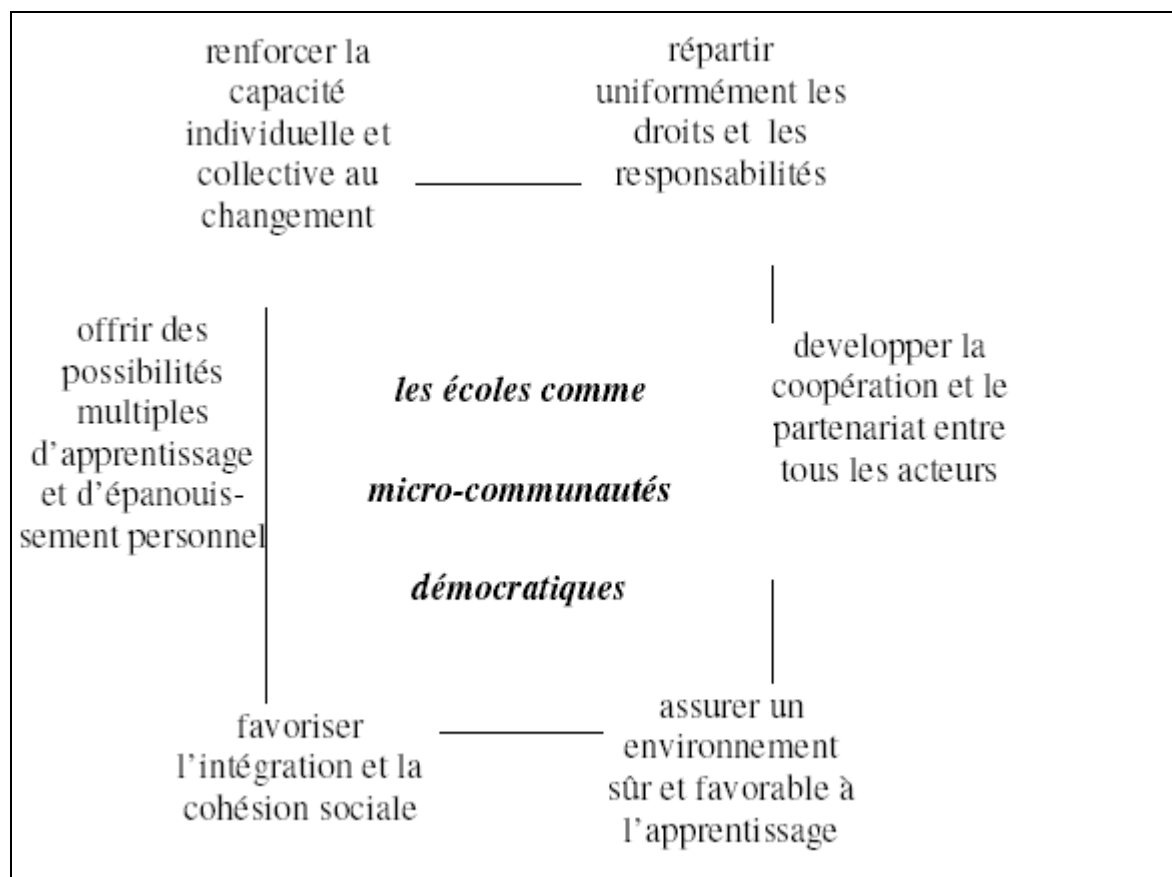
L'homme ne peut devenir homme que dans l'éducation disait Kant. Le rôle de l'École est indispensable car le futur citoyen a besoin d'acquérir un esprit critique, un esprit civique et les valeurs de rationalité, de responsabilité, de solidarité. Seul un citoyen éclairé est capable d'user de son esprit critique pour élaborer sa pensée peut participer de façon consciente à la vie citoyenne de sa région, de son pays voir du monde.

Une valeur est un principe fondateur régulateur de l'exercice du jugement et des actions conduites par les membres d'une communauté. Pour les universitaires Goffin, Sauvé et Souchon (1991), la solidarité, la tolérance, l'autonomie et la responsabilité sont les valeurs fondatrices de cette éducation. L'éducation en vue du développement durable a pour but de donner aux individus les possibilités de se doter d'un environnement écologiquement viable, économiquement performant et socialement équitable en tenant compte d'aspects qui concernent le monde entier.

L'éducation pour un développement durable, c'est à apprendre à:

- respecter, reconnaître la valeur et les richesses provenant du passé, tout en les préservant ;
- apprécier les merveilles de la Terre et de tous les peuples;
- vivre dans un monde où chacun ait de quoi se nourrir pour une vie saine et productive;
- évaluer, entretenir et améliorer l'état de notre planète ;
- construire et apprécier un monde meilleur, plus sécurisant, plus équitable;
- être des citoyens concernés et responsables, exerçant leurs droits et responsabilités à tous les niveaux : local, national et global

Tableau 1 : fonctionnement des écoles en tant que micro communautés démocratiques



B - les différents niveaux de l'éducation au développement durable

1. L'information et l'éducation

L'information et l'acquisition des connaissances sont les premiers socles d'une éducation au développement durable. Les collectivités sont les interlocuteurs privilégiés des citoyens, leurs capacités à communiquer sur le quotidien et à traduire les enjeux de développement durable à partir de l'environnement proche des habitants. Elles jouent un rôle de passeur des mutations à prendre en charge du local à l'international. L'éducation au développement durable est une nouvelle composante de la formation des élèves qui contribue à faire évoluer les mentalités et les comportements de chacun dans le but de construire un monde plus juste et solidaire. Ainsi, le développement durable est non seulement un concept à enseigner, mais aussi des pratiques à engager.

2. La concertation

La concertation contribue à construire une culture territoriale de développement durable par la participation à des espaces de réflexion, d'échanges et de débat en organisant l'éducation au développement durable des acteurs de la communauté territoriale. La recherche du consensus permet aux collectivités locales de s'instruire au contact des différentes couches sociales de la population et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées. La concertation renforce l'intelligence collective et l'efficacité des politiques publiques.

3. La démocratie participative

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends ». Benjamin Franklin

Les politiques locales doivent s'appuyer sur la démocratie participative pour faire partager les enjeux du développement durable avec les citoyens. La démocratie participative leur permet, sous l'impulsion de la collectivité, de contribuer individuellement et collectivement aux transformations qui s'imposent. Selon Christian Brohdag (1998), « le développement durable est un processus doublement participatif. Participatif dans l'élaboration des décisions, participatif dans la mise en œuvre, elle nécessite donc un engagement de tous » (page 23)

II - LES COMPOSANTES D'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le concept de l'éducation au développement durable englobe l'éducation aux droits de la personne, l'éducation civique, l'éducation à la paix et à la prévention des conflits, et l'éducation interculturelle, autrement dit les dimensions mondiales de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

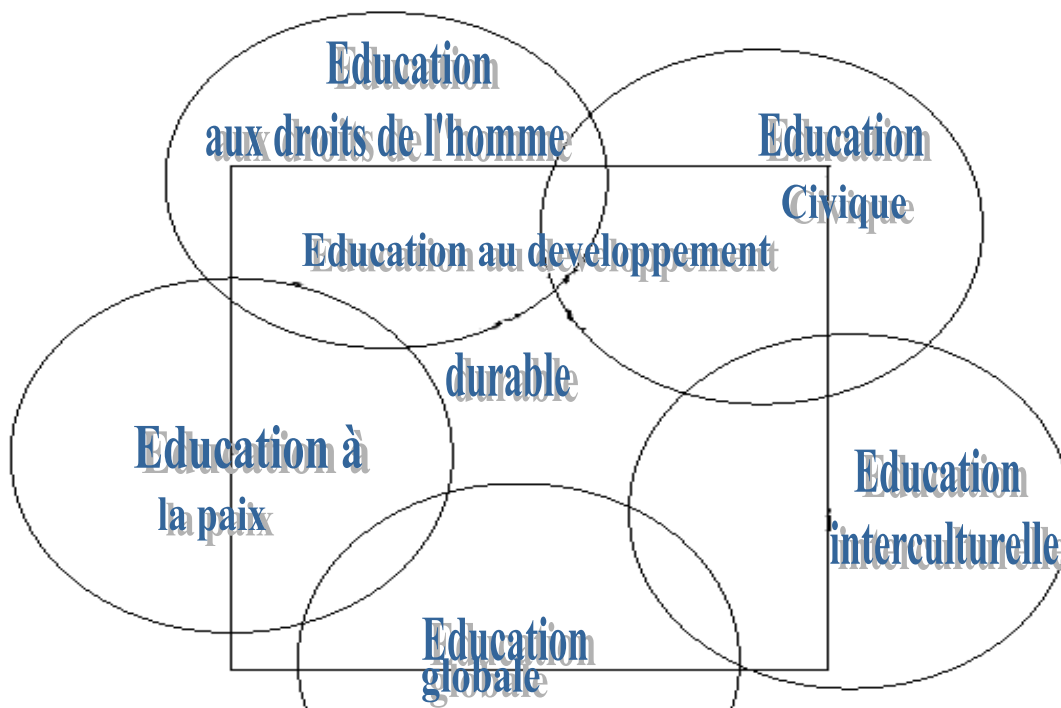
Les programmes officiels déterminent les compétences, aptitudes, valeurs et attitudes que les enfants sont supposés acquérir à l'école. L'Éducation au développement durable doit viser un changement des comportements et l'acquisition de compétences nouvelles que les individus doivent posséder pour devenir des citoyens actifs. Il n'y a pas de programme spécifique en EDD dans les systèmes scolaires, mais on s'entend pour dire que le rôle de l'école est irremplaçable quand il s'agit d'informer, de sensibiliser et surtout de construire une responsabilité agissante.

Les questions relatives à l'éducation au développement durable ont été introduites dans certains programmes éducatifs, notamment les sciences, l'éducation civique et la géographie etc. L'Éducation au développement durable comprend : l'Éducation aux Droits de la personne l'Éducation Civique, l'Éducation à la Paix, l'Éducation à l'interculturel et l'Éducation dans son acception la plus large. Les types de programmes à l'EDD sont :

1. Programmes d'éducation civique sont axés sur les droits, les libertés, les politiques et destinés à la préparation de l'élève à son futur rôle de citoyen. Ces programmes peuvent prendre la forme de matières obligatoires ou facultatives, parce qu'ils existent déjà dans les programmes scolaires existants. L'éducation civique repose sur quatre dimensions : les droits de la personne, la démocratie, le développement et la paix ainsi que le pluralisme et la compréhension culturelle.

2. Programmes d'éducation aux droits de la personne visent à susciter la prise de conscience, par l'élève, des droits de la personne et libertés universels, et à préparer les jeunes à promouvoir et protéger ces droits dans le cadre des dispositions existant au sein d'une société démocratique. L'éducation aux droits de la personne a trois dimensions qui sont : l'acquisition d'un savoir au sujet des droits de la personne l'adoption de comportements et l'acquisition de compétences pour la promotion et la protection des droits de la personne, la création d'un environnement propice à l'apprentissage et à l'enseignement des droits de la personne.
3. Programmes d'éducation interculturelle répondent au pluralisme culturel appelé communément l'éducation«Interculturelle » ou « multiculturelle qui visent à promouvoir la compréhension et le respect mutuels de divers groupes culturels. Elle repose sur trois dimensions :une prise de conscience de son origine et de son identité, la promotion d'une culture scolaire partagée, et la lutte contre l'ethnocentrisme, le racisme, les préjugés et stéréotypes,ainsi que la discrimination.
4. Programmes d'éducation à la paix préparent les jeunes à la paix et à la non violence. Ils visent à mieux faire comprendre à l'élève les principes et techniques de l'action non violente, les causes des conflits, de la violence et des guerres, ainsi que les obstacles à un règlement pacifique de ces situations conflictuelles. Elle repose sur trois dimensions : la menace nucléaire au désarmement, la non violence à la paix positive, la connaissance de la paix à la culture de la paix.
5. Programmes d'éducation globale favorisent la prise de conscience, par les élèves, du caractère de plus en plus intégré du monde contemporain et leur permettre de faire face aux défis mondiaux. Les approches possibles de l'éducation globale comportent les éléments suivants :
 - la compréhension interculturelle
 - une conscience mise en perspective
 - la conscience des systèmes et dynamiques mondiaux
 - la conscience de l'état de notre planète,
 - la compréhension de l'histoire

Tableau 2 : l'éducation au développement durable et ses composantes



IV- LE RÔLE DES DIFFÉRENTES INSTANCES

1- Le gouvernement

Le gouvernement a pour rôle de mettre en place une politique nationale de l'EDD s'inspirant de l'Agenda 21. Pour cela il doit :

- Orienter coordonner la politique nationale en matière d'EDD;
- veiller à la mise en œuvre de cette politique (structures centrales et déconcentrées et autres ministères)
- Renforcer la législation des droits humains
- Renforcer les capacités des acteurs

2 - Les collectivités territoriales:

Les collectivités locales et territoriales sont les communes, départements et régions, ainsi que les structures de coopération intercommunale. Elles ont pour rôle :

- Gestion de proximité des ressources
- Application des textes
- Organisation, sensibilisation et encadrement des populations

3 - Les populations: *Organisations de base, femmes, jeunes, leaders locaux, responsables coutumiers et religieux, etc. :*

- Participation aux actions de conservation et consolidation ;
- Contribution et implication des autorités traditionnelles et religieuses
- Encadrement des organisations de base
- Education et auto éducation

4 - ONG et associations

La mobilisation de la société civile constitue le principal facteur de la durabilité du développement. L'expansion spectaculaire du tissu associatif a concédé aux ONG et associations une place primordiale dans l'émancipation de la société civile. Les ONG et associations sont des partenaires de choix dans toute action visant le développement durable à savoir :

- Développer des efforts dans la mobilisation
- Encadrer et éduquer les populations à la base
- Mener des activités

5 - Les opérateurs privés

- Agir en partenaire responsable de l'Etat et de la société civile ;
- S'impliquer dans les actions de concertation et de consolidation de la paix ;
- Soutenir les initiatives des acteurs.
- concertation et la gestion des conflits
- Contribuer aux prises de décision relatives à la politique démocratique

6- Les partenaires techniques et financiers

Pour accomplir leurs rôles, les acteurs collaborent avec des partenaires techniques et financiers pour concevoir, planifier et mettre en œuvre toute activité visant le renforcement de l'EDD. Ils ont pour rôle de :

- Soutenir et encourager les actions du gouvernement et des autres acteurs à travers les projets et programmes ;
- Participer au dialogue démocratique et cadre de concertation ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs.

7 – La famille

C'est d'abord dans la famille que se construit la notion de citoyenneté chez un individu. Dès son plus jeune âge, l'enfant est témoin des valeurs, comportements et attitudes qui sont véhiculés dans son foyer à l'égard de la vie en société.

V - ÉDUCATION COMME UNE PERSPECTIVE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Si les guerres prennent naissance dans les esprits des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. » Cet article de l'acte constitutif de l'UNESCO démontrait, dès la naissance de l'organisation, le rôle primordial qu'elle accordait à l'éducation pour construire un monde en paix.

L'éducation dans une perspective de développement durable est une éducation qui met au premier plan les valeurs, ouvre les yeux des individus aux réalités du monde, les mène à l'autonomie et les éveille à l'avènement d'un monde où règne une plus grande justice, une plus grande équité et les droits de l'homme pour tous. Elle doit amener à la responsabilité qui nous met dans l'action et doit faire de tous les citoyens porteurs des valeurs démocratiques.

Cette éducation concerne tous les humains, quel que soit leur âge, leur pays d'origine, leur fonction dans la société. Elle est formelle, non formelle, informelle et s'enrichit de la diversité puis nous fait comprendre que chaque individu influe sur le milieu. Elle vise l'adoption librement choisie par le plus grand nombre, de comportements quotidiens nécessaires à l'éradication de la pauvreté et à la sauvegarde, à l'amélioration de la qualité de notre environnement.

L'éducation au développement vise à faire comprendre ces grands déséquilibres mondiaux et les politiques qui peuvent y remédier pour que toute personne humaine et tous les peuples aient le droit de participer et de contribuer au développement économique, social, culturel et politique. Elle débouche sur un état d'esprit résolument constructif et actif en amenant les individus et les groupes à s'impliquer dans la vie sociale et politique de leur territoire et de la

Planète. Elle est vitale pour le développement économique et l'éradication de la pauvreté d'où l'importance d'établir des liens entre conflits et cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté.

La connaissance des enjeux et des réalités du développement favorise la compréhension du monde actuel tissé d'interrelations et d'interdépendances. Il s'agit de faire comprendre aux publics scolaires que la mondialisation des échanges, la circulation des hommes et des idées, la diversité culturelle, concerne tous les pays, des plus riches aux plus pauvres. L'ouverture sur le monde, la connaissance d'autres cultures conduisent à analyser les représentations que l'on peut avoir des autres et de soi et à discerner les stéréotypes, les attitudes ethnocentriques qui peuvent être à la base des replis identitaires et des tentations racistes.

VI - LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILES EN ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation au développement n'est pas une discipline complémentaire qui vient concurrencer l'apprentissage des matières fondamentales. Elle est un éclairage portant sur chacune des disciplines, donnant un sens au monde d'aujourd'hui. Elle donne le moyen aux élèves de comprendre leur place dans ce monde et la nécessité devant laquelle ils se trouvent de fournir les efforts d'apprentissage intellectuel sans lesquels ils ne sauraient devenir des adultes libres et responsables. L'éducation au développement exige un travail collectif d'interdisciplinarité tout en favorisant la rencontre de l'école avec le reste de la société à travers des projets d'école et d'établissement. Les diverses méthodes pédagogiques semblent se compléter entre elles:

1. Pour développer une sensibilité environnementale, une empathie pour l'humanité, une prise de conscience des paysages dont on fait partie
2. Pour prédire les impacts environnementaux locaux
3. Pour connaître affectivement les êtres avec lesquels on partage l'espace
4. Pour faire réfléchir par rapport aux comportements personnels

Les types des méthodes pédagogiques souhaitées sont :

A - Approche affective

Cette approche vise à faire apprécier les éléments du milieu naturel ou à développer une sensibilité humaine et environnementale. Si les élèves éprouvent un attachement au milieu naturel et à leur communauté de vie, ils auront envie de les protéger et d'en prendre soin. Les stratégies pédagogiques utilisées sont : l'approche sensorielle, le solo, la narration d'histoire, l'écriture collective des chansons, de poèmes ou de pièces de théâtre pour convaincre les gens de l'importance de la survie de l'humanité.

B - Approche réflexive

Approche visant à inviter les élèves à réfléchir aux valeurs, aux attitudes et modes de vie personnels et sociétaux. Elle favorise l'introspection qui est essentielle pour susciter des changements de comportements difficiles et à long terme. Ex.: réduction de la consommation des différents biens. Les stratégies pédagogiques utilisées sont : Le continuum et l'écriture d'un journal réflexif personnel, à propos de son style de vie actuel et durant les essais de comportements environnementaux.

C - Éducation au futur

Elle Permet aux élèves de réaliser que la dégradation de l'environnement et de la vie humaine aura réellement des effets dans leur milieu et dans leur vie. Pour cela, il faut susciter chez les élèves la prise de conscience de leurs capacités de modifier leur avenir.

D - Approche socioconstructiviste

Elle consiste à inviter les élèves à énoncer leurs conceptions (avec la réalité observée et avec celle des scientifiques) et à remettre en question leurs conceptions initiales pour effectuer une conclusion.

E - La communauté de changement et pédagogie de projet

Il consiste à Regrouper, dans une mini communauté de changement, des élèves essayant d'améliorer leurs comportements. Dans cette mini communauté, ils partagent les succès et les difficultés vécues durant leurs essais de nouveaux comportements, s'encouragent mutuellement. Elle permet aussi de réduire le sentiment d'isolement dans l'action. L'enseignant invite les élèves à choisir, construire et à réaliser un projet individuel ou collectif.

VII - LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS

La qualité est devenue un concept dynamique, qui doit constamment s'adapter à un monde en perpétuels mouvements où Il faut encourager la réflexion prospective et l'anticipation. Il a été admis et accepté de tous que l'éducation est le fondement du développement de toute société humaine ; la réussir, c'est mettre le prix qu'il faut. Pour qu'une maison à niveau puisse être solide et résistante aux intempéries, il faut que la fondation soit solide. Il est de même en ce qui concerne le rapport entre éducation et développement durable. Pour cela, il est plus que nécessaire de mettre un accent particulier sur la formation initiale et continue du personnel enseignant et les autres acteurs du milieu scolaire.

La formation est un catalyseur du développement humain. Elle fournit à l'être humain les outils pour comprendre le monde et participer à son fonctionnement: connaissances, compétences, capacité d'abstraction, conscience des droits et confiance en soi. Elle améliore la capacité des êtres humains à faire face aux différents problèmes de la vie, que ce soit la santé, la nutrition ou tout simplement la projection dans le futur.

VIII - SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

L'ambition pour l'éducation au développement durable doit être transmise et partagée par l'ensemble des élus et des directions de la collectivité, porte-parole du développement durable auprès des habitants, des acteurs et partenaires du territoire. La plupart du temps, la

construction et la mise en œuvre du plan d'actions nécessiteront donc au préalable une formation et sensibilisation interne concernant les collectivités :

1. stratégies de l'Agenda 21 de la collectivité
2. Constituer un groupe ressources
3. Organiser un diagnostic partage des besoins et des attentes
4. inscrire l'éducation au développement durable parmi les axes
5. Organiser le pilotage interne et externe de l'axe « éducation au développement durable »
6. Élaborer une stratégie concertée et participative
7. Concevoir un plan d'actions et un dispositif d'évaluation partage

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les problèmes des misères et conflits de ces dernières décennies ont alerté le monde en général et l'Afrique en particulier sur la dégradation de l'environnement et de la violation progressive de la qualité de la vie humaine. Cette pratique perdure parce qu'elle revêt des aspects culturels, sociologiques et économiques. Il faut donc privilégier l'éducation au développement durable, facteur de développement d'une culture conduisant à l'adoption d'une attitude responsable chez chaque individu et vis-à-vis de son prochain et des ressources naturelles.

Le développement durable offre une plus-value exceptionnelle à l'action publique locale par une coopération riche de sens avec le citoyen à tous les temps de la vie et du quotidien. Avec l'éducation au développement durable, la collectivité investit un champ d'intervention novateur entre l'exercice quotidien de la citoyenneté et l'investissement dans un futur qui doit être nourri d'autres horizons que la peur ou le désenchantement.

Dans un siècle où l'accès à la connaissance est un facteur croissant d'intégration sociale et professionnelle, l'éducation au développement durable incarne aussi l'espoir d'une communauté rassemblée et du mieux vivre ensemble. La solidarité répond à une exigence morale, celle de faire en sorte que ce monde d'interdépendances devienne un monde de dignité, de justice sociale et d'égalité. Elle exprime une approche positive, fraternelle et pacifique de la société et des rapports humains, du rejet de toute discrimination et de la tentation de la violence, au nom du respect des droits humains.

La solidarité internationale doit devenir une préoccupation quotidienne individuelle et collective, un engagement dans la vie de tous les jours en faveur d'un développement plus respectueux des droits humains et solidaire des pays et des individus les moins favorisés. La connaissance et le respect des droits et devoirs par les citoyens sont une exigence dans l'État de droit pour un développement durable. La globalisation de notre monde exige que les questions de développement durable soient traitées en ayant à l'esprit les exigences d'interdépendance des États.

RÉFÉRENCES

- RIONDET, BRUNO HACHETTE (2004). *Clés pour une éducation au développement durable* Education :
- DUBIGEON, OLIVIER VILLAGE MONDIAL : (2002) *.Mettre en pratique le développement durable*
- CHASSANDE, PIERRE EDISUD :(2002).*Développement durable : pourquoi ? Comment ?*
- [BOURG, DOMINIQUE LE POMMIER : (2004).*Quel avenir pour le développement durable ?*
- DUBOIS, PHILIPPE J. / GUIDOUX, VALERIE / ARTHUS-BERTRAND, YANN DE LA MARTINIÈRE JEUNESSE : (2003).*L'avenir de la Terre : le développement durable raconté aux enfants*
- BONNEVAULT, STEPHANE ED. DU CROQUANT : (2003).*Développement insoutenable : pour une conscience écologique et sociale*
- GUIDE PEDAGOGIQUE CRDP de FRANCHE-COMTE :(2004).*Pour une éducation au développement et à la solidarité internationale :*
- UNESCO :(2004).*Eduquer pour un avenir viable : engagements et partenariats*
- LATOUCHE, SERGE Mille et une nuits : (2004) *Survivre au développement : de la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*
- MARZOUK .A, PAULINE COTE, KABANO.J (1997). *Ecole, éducation à la citoyenneté et diversité culturelle, document d'orientation* Université du Québec à Rimouski: Éditions GREME, Département des sciences de l'éducation, monographie no 49, 61 p.
- M. PIERRE VARCHER (2002) « *la décennie de l'éducation en vue d'un développement (DEDD)*»
- JEAN ROBITAILLE, CONSEILLER AUX EVB *Faciliter l'éducation relative au développement durable : Le mouvement des Établissements verts Bruntland (EVB)*
- SAUVE L., ORELLANA I., QUALAM S. ET DUBE S(2001)., *L'éducation relative à l'environnement École et communauté : une dynamique constructive*, Montréal, Canada),
- CHRISTIAN BRODHAG « *éducation et développement durable* », éléments de problématiques dans le cadre d'une consultation sur l'éducation au développement durable organisée par la commission française du développement durable, août 1998
- FORUM D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DUBLIN - IRLANDE 27 – 29 novembre 2003 *Rapport final - 08/12/2003*